

Users' Group - Groupe de travail "Belgian Grid"

Réunion du 18 novembre 2013

Présents: W. Aertsens (INFRABEL)
A. Detollenaere (ODE)
B. De Wispelaere (FEBEG)
F. Druart (FEBEG)
S. Gabriels (SPF Economie, Direction Energie)
W. Gommeren (EUB)
B. Gouverneur (SYNERGRID)
S. Harlem (FEBEG)
B. Massin (EFET)
G. Meynckens (FEBELIEC)
F. Vanwynsberghe (FEBELIEC)

D. Zenner (Président), E. Cloet, I. Gerkens (ELIA)
F. Georges, V. De Wilde (partiellement, ELIA)

Excusés: S. Aerssens (FEBELIEC)
D. Vangulick (ORES)
F. Van Gijzeghem (ODE)
P. Claes (FEBELIEC)
J.-P. Bécret (GABE)

Agenda

1. Approbation du projet de rapport du 09/09/2013
2. Projet PROBA – Présentation
3. Impacts des investissements réseaux transfrontaliers en termes de capacité -
Présentation
4. Révision FTR – Organisation des travaux
5. ARP défaillant et gestion du portefeuille de clients - Réflexions
6. Autres points – Divers

1. APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT DU 09/09/2013

Les membres du WG Belgian Grid souhaitent plus de temps pour relire le projet de PV. Le Président du WG Belgian Grid propose que le PV soit approuvé en l'absence de remarques communiquées dans les deux semaines. Le lien vers le projet de PV sera fourni à nouveau aux membres du WG Belgian Grid, avec un rappel.

2. PROJET PROBA – PRESENTATION

Elia présente le projet « PROBA » qui a été lancé en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles, et dont l'objectif est de développer une méthodologie probabiliste permettant d'évaluer les risques associés au raccordement d'une nouvelle unité de production avec accès flexible en N ou N-1 (voir présentation Elia « Project PROBA »). Cet outil sera utilisé notamment dans le cadre de l'accès flexible, afin d'offrir un maximum de capacité aux clients. Un des objectifs est de pouvoir donner au candidat producteur une estimation du risque de coupure de son unité de production.

A ce stade, les résultats du projet et la méthodologie développée sont en cours de validation et ont pu être appliqués à certains cas concrets. A la demande du représentant de SYNERGRID, Elia précise que les résultats sont attendus au mieux pour le premier trimestre 2014. La démarche est jugée intéressante pour évaluer de manière plus précise les incertitudes pour le réseau et pour les producteurs d'énergie décentralisée intermittente bénéficiant d'un raccordement avec accès flexible.

Elia explique la problématique prise en compte par l'outil de calcul PROBA et le processus de calcul sous-jacent. La méthodologie employée se scinde en deux parties:

- (1) après collecte des données, on recherche de manière systématique l'ensemble des états de réseau congestionnés et calcule les délestages associés. La recherche des états congestionnés est réalisée en globalisant les charges et les productions données en un point du réseau (ou au niveau de poste), en un flux net. Elia précise que la collecte des données est un paramètre libre, au choix de l'utilisateur. Pour calculer le délestage de production résultant d'un état congestionné, le flux net, issu de chaque poste haute tension, est re-décomposé entre les différentes productions selon leur type (éolien...), leur type et priorité d'accès.
- (2) parallèlement, on calcule la probabilité d'occurrence des scénarios de charge-production, prend en compte la probabilité d'occurrence des situations N-1, pour finalement déduire un ensemble d'indices de risque.

A la demande d'un représentant de FEBELIEC, Elia confirme que l'outil peut tenir compte du coût de l'électricité (principe d'accès correspondant à l'optimum économique). Elia précise aussi que le programme de calcul est conçu de manière modulaire et peut donc être facilement adapté (pour tenir compte de différentes priorités d'accès au réseau par exemple).

Cette approche est une évolution intéressante par rapport à la méthodologie déterministe classique utilisée en planification de réseau. Cette dernière analyse certains scénarios de charge-production, représentatifs des états du réseau. La méthodologie PROBA permet de couvrir l'ensemble des variantes (i.e. scénarios de charge-production), tenant compte des variables corrélées entre elles, tout en gardant un temps de calcul raisonnable. Il convient toutefois de relativiser la vitesse de calcul: pour le cas de la boucle de l'est (7 postes), 10 jours ont été nécessaires pour réaliser l'analyse. Il faudra évaluer l'utilité de l'outil notamment à la nouveauté de l'information finale disponible par rapport à la méthodologie déterministe actuelle.

Le président du WG Belgian Grid souligne que ce projet montre la recherche par Elia d'amélioration constante de ses processus, tout en aidant le marché à évaluer l'intérêt d'un raccordement spécifique d'une production: la méthodologie développée dans le cadre du projet PROBA devrait à terme aider à affiner les choix optimaux d'investissements pour renforcer le réseau, dont le résultat de l'arbitrage est repris dans les plans d'investissements.

Suite à une intervention d'un représentant de FEBEG, Elia précise que les accès flexibles sont réservés à la production, dans les zones identifiées comme saturées. Il faut aussi relativiser le statut d'accès flexible, puisque la production serait modulée en cas de situations concomitantes de N-1 et de congestion, dont l'éventualité est très faible. Plusieurs membres du WG Belgian Grid relèvent que la notion de N-1 est peu connue des candidats producteurs et qu'il est difficile de préciser la zone d'influence exacte d'un cas de N-1. Le président du WG Belgian Grid rappelle que l'article 16 du contrat d'accès porte précisément sur ce point et clarifie notamment les liens entre N-1 et accès flexible. Il est toutefois envisageable de discuter de la notion de N-1 en WG Belgian Grid.

3. IMPACTS DES INVESTISSEMENTS RESEAUX TRANSFRONTALIERS EN TERMES DE CAPACITE - PRESENTATION

Elia présente les grands projets de renforcement des interconnexions du réseau qu'elle planifie à l'horizon 2020 dans un objectif de poursuite de l'intégration du marché, de mix énergétique changeant, d'intégration du renouvelable et de maintien de la sécurité d'approvisionnement (voir présentation Elia « Développement du réseau interconnecté »). Ces projets renforcent directement les interconnexions ou sont des travaux dans le réseau belge avec un impact positif sur les interconnexions. Elia communique l'augmentation des échanges transfrontaliers rendue possible par chacun de ces investissements. L'estimation actuelle du coût de ces projets est également donnée aux membres du WG Belgian Grid.

Pour évaluer l'intérêt de ces projets, Elia s'est notamment basée sur les scénarios d'ENTSO-e concernant l'évolution du mix énergétique belge et des pays voisins à l'horizon 2020 (<https://www.entsoe.eu/about-entso-e/system-development/system-adequacy-and-market-modeling/>).

Le renforcement de l'interconnexion France-Belgique permet un plus large accès au marché de l'énergie française, et à sa base nucléaire, ainsi qu'au marché allemand ainsi accessible de manière indirecte.

Le projet Alegro, reliant la Belgique et l'Allemagne, suscite des remarques de la part d'un représentant de FEBELIEC qui se demande quel impact cette nouvelle interconnexion aura sur le welfare de la Belgique et des Pays-Bas, vu le coût de ce projet. Elia précise qu'à l'horizon 2020, le paysage énergétique aura évolué (nouveaux mix énergétiques allemand et français de prix marginal faible, fermeture de Doel 1...). Ces changements devraient mener à un fort usage de cette interconnexion.

Concernant le projet d'interconnexion Pays-Bas-Belgique, un représentant de FEBEG demande que l'analyse des capacités accrues données au marché soit réalisée avec un scénario sans arrivée de nouvelles centrales. Le représentant d'UEB souligne le caractère optimiste des travaux à réaliser d'ici 2016. Elia confirme préparer l'installation d'un deuxième déphaseur à Zandvliet pour cette date. Cet investissement permettra une augmentation de 900 MW des flux physiques pouvant transiter des Pays-Bas vers la Belgique. Grâce à cet investissement, les congestions vont diminuer et les échanges depuis les Pays-Bas et depuis l'Allemagne (renouvelable) pourront augmenter, avec in fine un impact positif du welfare des pays concernés.

Le projet Nemo (interconnexion avec UK) sera positif pour la Belgique car, via cette interconnexion, le Royaume-Uni aura accès au nucléaire français et au renouvelable allemand. Dans l'autre sens de l'interconnexion, la Belgique aura accès à l'éolien anglais en pleine expansion.

Ces différents projets de renforcement permettront donc d'augmenter les possibilités d'échanges avec nos pays voisins. Toutefois, il faudra garder un nombre minimal d'unités de production dans le réseau belge pour éviter les problèmes de stabilité dans le réseau, ou les remplacer par des équipements particuliers dans le réseau Elia (batteries de condensateurs, Statcom, etc.) dont le nombre et la localisation sont en cours d'étude.

Les membres du WG Belgian Grid se demandent comment le coût de ces projets sera financé (il s'agit d'un montant de 800M€) et si l'ensemble de ces frais sera supporté par les tarifs. Selon Elia, tous ces projets sont repris dans le plan de développement 2010-2020 d'Elia et sont donc connus des autorités et de la CREG. A la question de savoir quel sera l'impact du statut PCI (« project of common interest ») de certains de ces projets, Elia précise qu'ils pourraient bénéficier de subsides pour des études et travaux,

en fonction de leur degré de maturité et de leur viabilité économique. Une enveloppe globale de 5 milliard € (électricité + gaz) est disponible au niveau européen jusque 2020 pour ce type de projets, qui sera mis en œuvre via des appels à projets annuels dès 2014.

Ces différents projets sont encore évalués dans le cadre du prochain Ten Year Network Development Plan 2014-2024 d'ENTSO-e (publication prévue fin 2014). Dans ce cadre, la nouvelle méthodologie « Cost-Benefit Analysis » d'ENTSO-e sera mise en application. Ces projets seront aussi présentés dans le prochain plan de développement fédéral d'Elia prévu début 2015.

4. REVISION DU REGLEMENT TECHNIQUE FEDERAL – ORGANISATION DES TRAVAUX

Le Président du WG Belgian Grid rappelle qu'il avait proposé, lors de la réunion précédente, que les membres listent l'ensemble des sujets qu'ils souhaitent aborder, afin d'établir un ordre de travail. Un représentant de FEBEG confirme que ce sera très utile. Outre le travail important des codes européens, il ne faut pas négliger les besoins purement nationaux et les éléments d'amélioration relevés au cours des dernières années par le WG Belgian Grid.

Une longue discussion entre les membres du WG Belgian Grid met en évidence le nombre de concepts fondamentaux relatifs à l'organisation du marché de l'électricité qui pourraient être sujets à analyse et éventuelle révision. Les concepts d'accès en font partie: notions de responsable d'accès et de détenteur d'accès, de point d'accès, de production locale; différenciation entre accès au réseau (et au marché) et raccordement au réseau; rôles différenciés entre responsable d'accès et fournisseur de service de flexibilité... Un représentant de FEBELIEC note l'importance du nouvel acteur CDS, qui a entraîné un changement des rôles traditionnels, tels que fixés en 2002 dans le règlement technique. Le représentant de FEBEG rappelle aussi le concept du raccordement partagé, les règles relatives à l'information en matière de sécurité nucléaire. On cite enfin les notions de N-1 et la problématique de la flexibilité de la demande. Cet exercice devra être fait à la lumière des concepts repris dans les codes européens.

Le WG Belgian Grid discute ensuite du timing dont on dispose pour réaliser ces travaux. Il faudrait démarrer les travaux en 2014, en organisant l'agenda par thématiques, au sein du WG Belgian Grid ou d'un groupe de travail dédié à mettre en place. Elia rappelle que cette révision doit se mener de concert avec la transposition des codes européens. L'évolution de ces codes est suivie de près par Elia et les acteurs du marché, en particulier les gestionnaires de réseau de distribution qui ont rôle crucial pour l'application de ces codes. Elia informe le WG Belgian Grid qu'Elia et les gestionnaires de réseau de distribution ont démarré un trajet de discussion sur les points spécifiques dans les codes qui les concernent. Un représentant de FEBEG informe le WG Belgian Grid que la FEBEG a également mis en place un groupe de travail pour étudier la transposition des codes européens.

Suite à une réflexion d'un représentant de FEBELIEC, Elia propose de structurer les travaux en démarrant avec les codes européens et les éléments nationaux de réelle importance et non conflictuels, en utilisant les inputs des membres du Users Group. La discussion pourrait être très ouverte, puisque cette révision sera de grande importance. On pourra notamment discuter de la structure du règlement technique.

Enfin, le représentant de SYNERGRID demande à Elia si la CREG aurait pris une initiative en la matière ou si Elia a reçu un mandat de la CREG pour travailler sur le sujet, ainsi que cela s'est fait au niveau des gestionnaires de réseau de distribution. Elia précise qu'elle n'a été informée d'aucune initiative en la matière de la CREG.

5. ARP DÉFAILLANT ET GESTION DU PORTEFEUILLE DE CLIENTS - REFLEXIONS

Elia propose de démarrer une réflexion sur la gestion du portefeuille de clients d'un ARP qui deviendrait défaillant subitement. Ce cas de figure peut se présenter lors d'une faillite d'ARP ou s'il est suspendu avec effet immédiat, comme prévu dans certains cas graves par le contrat ARP.

Un représentant de FEBELIEC souligne que la solution à proposer serait toutefois difficile à mettre en œuvre si l'ARP en difficulté est d'une taille très importante ; les ARPs sont aussi en pratique très liés à des fournisseurs. Il relève que de manière générale, les contrats prévoient que dans ce cas, le client industriel ou le gestionnaire du CDS reprend le rôle d'ARP. Dans le cas du gestionnaire de CDS, celui-ci aura un souci pour réaliser l'allocation de son volume d'énergie et aura deux possibilités : basculer le volume d'énergie de l'ARP en difficulté dans le périmètre des pertes de bouclage (c'est-à-dire dans le portefeuille de l'ARP PBO désigné préalablement) ; renvoyer la difficulté d'allocation à Elia via le déséquilibre de la zone.

Un représentant de FEBEG informe que la NMa aurait élaboré une solution pour répondre à cette problématique, qu'il serait intéressant d'examiner.

Le Président du WG Belgian Grid propose de revenir sur le sujet lors d'une prochaine réunion du WG Belgian Grid.

6. AUTRES POINTS – DIVERS

Elia présente les propositions de modifications du règlement d'ordre intérieur, sur base des discussions qui ont eu lieu lors de la précédente réunion plénière du Users Group. Il convient de relire la proposition de révision du règlement d'ordre intérieur et de faire part de toute remarque à Elia d'ici le 2 décembre. La liste des membres du WG Belgian Grid est également soumise à révision et a été adaptée pour tenir compte des remarques émises précédemment. Un représentant de FEBEG demande que le nombre de ses représentants reste inchangé par rapport à la représentation actuelle. La version adaptée de la liste des membres sera disponible sur le site web du WG Belgian Grid, pour validation finale, en préparation du prochain Users Group plénaire.

Le Président du WG Belgian Grid liste les sujets déjà évoqués pour les travaux du WG en 2014 : la révision du règlement technique fédéral et la problématique de la gestion du portefeuille de clients d'un ARP défaillant. Les questions relatives à la flexibilité sont renvoyées en TF Balancing. Le Président du WG Belgian Grid fait appel aux membres pour qu'ils communiquent tout autre sujet de réflexion pertinent en WG Belgian Grid.

Le Président du WG Belgian Grid informe un représentant de FEBEG que le projet d'annexe 11 au contrat de raccordement, discuté en WG et à la dernière réunion plénière du Users Group n'a pas encore été communiquée officiellement aux régulateurs. Il en va de même pour les propositions de modifications « quick wins » du règlement technique, étant donné les discussions sur un trajet de révision globale du règlement technique. Par contre, la recommandation du Users Group concernant la réservation de capacité a été adressée aux autorités et le récent règlement technique « plaatselijke vervoernet » flamand en tient compte.

A la demande d'un représentant d'INFRABEL, le Président du WG Belgian Grid précise qu'Elia met en œuvre les surcharges telles que prévues par la législation applicable. Elia se base sur les mécanismes existants, qui ne prévoient pas (encore) de structure de rachat des certificats verts wallons.

* * *

La prochaine réunion du WG Belgian Grid sera fixée par Doodle pour janvier 2014.